

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS  
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **Solidarite-Logement/ Solidariteit-Huisvesting**

Forme juridique : Association sans but lucratif

Adresse : Campus Plaine ULB

N° : CP236

Boîte :

Code postal : 1050

Commune : Ixelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet : [www.solidarité-logement.be](http://www.solidarité-logement.be)

Adresse e-mail : [michel.massart@skynet.be](mailto:michel.massart@skynet.be)

Numéro d'entreprise

0818.837.673

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

02-07-2019

COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **11-02-2023**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-2022** au **31-12-2022**

Exercice précédent du **01-01-2021** au **31-12-2021**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-ASBL 6.1.1, A-ASBL 6.6, A-ASBL 7, A-ASBL 8

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT  
UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

**Godefroid Alain**

Rue Léo Errera 51  
1180 Uccle  
BELGIQUE

**Anthony Antoine**

Elf Juliusstraat 27  
8000 Brugge  
BELGIQUE

**Dubois Claire**

Rue Jean Benaets 99 1  
1180 Uccle  
BELGIQUE

**Giblet Didier**

Rue Stéphanie 81  
1020 Laeken  
BELGIQUE

**Gerard Florence**

Rue de Theux 44 1  
1040 Etterbeek  
BELGIQUE

**De Laveleye Francis**

Rue des Statuaires 155  
1180 Uccle  
BELGIQUE

**Porignaux Guy-Pierre**

Rue des Brasseurs 30  
4342 Hognoul  
BELGIQUE

**Moulart Jean**

Boulevard de Smet de Nayer 504  
1020 Laeken  
BELGIQUE

**Cooremans Luc**

Rue des Chevaliers 8  
1050 Ixelles  
BELGIQUE

**Bellis Marc**

La Grande Buisnière 24  
1380 Lasne  
BELGIQUE

**Helpens Marc**

Avenue du Manoir d'Anjou 14  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
BELGIQUE

**Massart Michel**

Avenue des Bouvreuils 31  
1301 Bierges  
BELGIQUE

**Weinblum Michel**

Rue Xhovémont 8  
4000 Liège  
BELGIQUE

**Abbes Nadia**

Avenue de la Couronne 197  
1050 Ixelles  
BELGIQUE

**Degrave Philippe**

Elisabethlaan 239 22  
8300 Knokke-Heist  
BELGIQUE

**Toussaint Philippon**

Rue du Culot 18  
1380 Lasne  
BELGIQUE

**Muylle Pierre**

Rue Saint Joseph 43  
1140 Evere  
BELGIQUE

**MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT**

Mentions facultatives:

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:

- A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
- B. L'établissement des comptes annuels,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>1.155.733</u></b>	<b><u>789.285</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.1.1	21		
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.1.2	22/27	<b><u>1.148.658</u></b>	<b><u>779.080</u></b>
Terrains et constructions		22	1.135.227	767.261
Installations, machines et outillage		23	13.431	11.819
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.1.3	28	<b><u>7.075</u></b>	<b><u>10.205</u></b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>520.937</u></b>	<b><u>298.665</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b><u>2.473</u></b>	<b><u>175</u></b>
Créances commerciales		40	2.065	175
Autres créances		41	408	
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53	<b><u>300.000</u></b>	
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b><u>215.260</u></b>	<b><u>298.490</u></b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b><u>3.204</u></b>	
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b><u>1.676.670</u></b>	<b><u>1.087.950</u></b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS SOCIAL</b>		10/15	<b><u>689.811</u></b>	<b><u>600.480</u></b>
Fonds de l'association ou de la fondation	6.2	10	285.181	285.181
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves	6.2	13		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	141.580	125.687
Subsides en capital		15	263.050	189.612
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	6.2	16	<b><u>11.400</u></b>	<b><u>4.800</u></b>
Provisions pour risques et charges		160/5	11.400	4.800
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	11.400	4.800
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		167		
Impôts différés		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>975.459</u></b>	<b><u>482.670</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.3	17	<b>925.539</b>	<b>365.181</b>
Dettes financières		170/4	918.119	365.181
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3	429.539	303.066
Autres emprunts		174/0	488.580	62.115
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	7.420	
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.3	42/48	<b>48.818</b>	<b>38.739</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	15.955	10.999
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	12.771	2.613
Fournisseurs		440/4	12.771	2.613
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	4.757	
Impôts		450/3	753	
Rémunérations et charges sociales		454/9	4.004	
Autres dettes		48	15.335	25.127
Comptes de régularisation		492/3	1.102	78.750
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>1.676.670</b>	<b>1.087.950</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)	9900	104.621	95.100
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70	25.635	3.279
Cotisations, dons, legs et subsides		73	139.366	125.677
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	70.786	35.862
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	26.746	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	28.291	6.553
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/9		
Autres charges d'exploitation		640/8	21.367	14.218
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)	9901	<b>28.217</b>	<b>74.329</b>
<b>Produits financiers</b>		6.4 75/76B	<b>6.152</b>	
Produits financiers récurrents		75	6.152	
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>		6.4 65/66B	<b>18.476</b>	<b>10.097</b>
Charges financières récurrentes		65	18.476	10.097
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>15.893</b>	<b>64.232</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	67/77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>15.893</b>	<b>64.232</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>15.893</b>	<b>64.232</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

**Bénéfice (Perte) à affecter**

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter

Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent

**Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves**

Affectation aux fonds affectés et autres réserves

**Bénéfice (Perte) à reporter**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-)	9906	<b>141.580</b>	<b>125.687</b>
(+)/(-)	(9905)	15.893	64.232
(+)/(-)	14P	125.687	61.455
	791		
	691		
(+)/(-)	(14)	<b>141.580</b>	<b>125.687</b>



## ANNEXE

### ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	XXXXXXXXXX	<b>805.290</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	397.869	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	<b>1.203.159</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329P	XXXXXXXXXX	<b>26.210</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	28.291	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	<b>54.501</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(22/27)	<b><u>1.148.658</u></b>	
<b>DONT</b>			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	975.624	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXX	15.774
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365	25	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395	15.799	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXX	5.569
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475	3.155	
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525	8.724	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(28)	<u>7.075</u>	

## ETAT DES FONDS, FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

### FONDS

	Exercice	Exercice précédent
Patrimoine de départ	285.180	285.180
Moyens permanents	701.211	605.280

Modifications au cours de l'exercice

Subsides en capital (net de prises en résultats)

Résultat de l'exercice

Augmentation de la provision pour répartitions et gros entretiens

Montants	
Subsides en capital (net de prises en résultats)	73.438
Résultat de l'exercice	15.893
Augmentation de la provision pour répartitions et gros entretiens	6.600

### FONDS AFFECTÉS

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés (rubrique 13 du passif)

### PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 167 du passif ("Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise") si celle-ci représente un montant important

Exercice

## ETAT DES DETTES

### VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

Codes	Exercice
(42)	<b>15.955</b>
8912	<b>261.427</b>
8913	<b>664.112</b>
<b>DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)</b>	
<b>Dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	
Dettes financières	
8921	20.000
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	
891	
Autres emprunts	
901	20.000
Dettes commerciales	
8981	
Fournisseurs	
8991	
Effets à payer	
9001	
Acomptes sur commandes	
9011	
Dettes salariales et sociales	
9021	
Autres dettes	
9051	
9061	<b>20.000</b>
<b>Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation</b>	
Dettes financières	
8922	493.073
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	
892	493.073
Autres emprunts	
902	
Dettes commerciales	
8982	
Fournisseurs	
8992	
Effets à payer	
9002	
Acomptes sur commandes	
9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
9022	
Impôts	
9032	
Rémunérations et charges sociales	
9042	
Autres dettes	
9052	
9062	<b>493.073</b>

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

### DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

#### Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

8921 20.000

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

891

Autres emprunts

901 20.000

Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

9061 **20.000**

#### Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Dettes financières

8922 493.073

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

892 493.073

Autres emprunts

902

Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation**

9062 **493.073**

## RÉSULTATS

### PERSONNEL

**Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

### PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

#### Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

#### Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

### RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	0,4	
76		
(76A)		
(76B)		
66		
(66A)		
(66B)		
6502		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ASSOCIATION OU LA FONDATION POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**

**Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par l'association ou la fondation

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'association ou de la fondation**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
91611	1.135.227
91621	688.800
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	



**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ASSOCIATION OU À LA FONDATION ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

**NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

**A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'association ou de la fondation**

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Exercice



## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

---

### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs	100		0,7	0,4	
Nombre d'heures effectivement prestées	101		711	711	
Frais de personnel	102		26.746	26.746	

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105		2	1,2
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110		1	0,6
Contrat à durée déterminée	111		1	0,6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121		2	1,2
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213		2	1,2
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134		2	1,2
Ouvriers	132			
Autres	133			

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

**SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		2	1,2
305		1	0,6

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

## RÈGLES D'ÉVALUATION

SOLIDARITE-LOGEMENT ASBL

### RESUME DES REGLES D'ÉVALUATION

#### Généralités

Les comptes annuels sont établis conformément aux prescrits du droit comptable belge. Les règles d'évaluation décrites ci-après ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 16 février 2019.

#### Prise en compte des produits et des charges

Les comptes annuels ont été établis sur la base du principe comptable de spécialisation des exercices. Le compte de résultats comprend l'ensemble des charges et des produits relatifs à l'exercice, que ceux-ci aient ou non donné lieu à des mouvements de trésorerie.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus et déduction faite des amortissements pratiqués. Les amortissements sont calculés sur la durée probable d'utilisation de ces immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la base des durées probables d'utilisation suivantes :

Constructions :	25 ans
Matériel informatique :	5 ans

Les immeubles font l'objet de provisions annuelles pour entretien et grosses réparations à raison de 1% de la valeur d'acquisition.

#### Créances

Les créances à un an au plus et les créances à plus d'un an et les créances reprises en immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite des réductions de valeur jugées nécessaire par l'Association lorsque leur remboursement à l'échéance est compromis ou incertain.

#### Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie sont évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché.

#### Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### Subsides et dons spécifiques

Les subsides et dons spécifiques excédant 5.000 €, reçus en vue de financer des actifs immobilisés déterminés, sont repris au passif du bilan pour leur valeur initiale et sont pris en résultats prorata temporis au même rythme que les biens qu'ils ont servi à financer. Les subsides et dons spécifiques de moins de 5.000 € sont comptabilisés en dons.

#### Dettes à plus d'un an et dettes à un an au plus

Les dettes à plus d'un an et les dettes à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### Dons reçus de particuliers et d'entreprises

Les dons reçus de particuliers et d'entreprises sont comptabilisés en produits au moment de leur encaissement par l'Association.